

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France  
**Herausgeber:** Le messenger suisse de France  
**Band:** 10 (1964)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Journée neuchâteloise à l'Exposition nationale suisse de Lausanne  
**Autor:** Bourquin, Fritz / Porchat, Jean-Pierre / Nussbaum, Jean-Marie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848949>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Journée Neuchâteloise à l'Exposition nationale suisse de Lausanne

Chancellerie, Château de Neuchâtel

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS CONCITOYENS,

En ce jour de commémoration de la République et Canton de Neuchâtel, le Conseil d'Etat a l'honneur et le vif plaisir de présenter à tous ses compatriotes habitant hors du canton ses vœux et ses saluts patriotiques.

Au cours de l'an 1964, la Suisse entière s'apprête à participer à l'Exposition nationale de Lausanne, qui doit être, pour les Suisses et pour les visiteurs étrangers, un portrait exact, complet et digne d'être vu de notre pays un et divers. Aussi notre canton tient-il à collaborer dans toute la mesure de ses moyens à sa réussite, et cela tant par sa présence économique, historique et culturelle, dans plusieurs de ses sections, que par la Journée neuchâteloise, qui se déroulera le 18 septembre. Depuis deux ans, un grand comité d'organisation travaille à donner à cette fête le plus d'éclat et de signification possible.

Le Conseil d'Etat souhaite que ce soit l'occasion d'un vaste rassemblement des Neuchâtelois de la métropole et de leurs concitoyens établis hors du canton, en Suisse ou à l'étranger. Beaucoup d'entre eux-ci ne sont peut-être pas revenus depuis longtemps dans leur canton d'origine ; certains, des jeunes générations, ne le connaissent pas encore. Mais, pour tous, de conjuguer leur visite à l'Exposition nationale avec quelques jours passés dans la mère-patrie neuchâteloise sera un double agrément.

C'est la raison pour laquelle nous vous informons dès maintenant de la date de la Journée neuchâteloise à l'Exposition nationale :

## VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1964

En voici le programme :

- 06.30 Rassemblement de tous les participants avec les figurants du cortège, les exécutants de la cantate et les officiels en gare de Neuchâtel.
- 07.03 Départ du train spécial pour Lausanne.
- 08.13 Arrivée en gare de Lausanne.
- 08.30 Formation et départ du cortège folklorique *Neuchâtel hier, aujourd'hui, demain*, avec trois groupes constitués par le Vignoble, les Vallées, les Montagnes. Plus de mille participants. Parcours de 4 km 200 jusqu'au Palais de l'Exposition.
- 10.30 Halle des Fêtes : cérémonie officielle, discours.

11.15 Halle des Fêtes : exécution de la cantate *Les Voix de la Forêt*, poèmes de Marc Eigeldinger, musique de Samuel Ducommun, avec solistes, chœurs (Sociétés chorales mixtes de La Chaux-de-Fonds et du Locle), l'Orchestre de la Suisse romande, dirigés par Robert Fallier. Deux cents exécutants. Cantate créée tout exprès pour la circonstance et le cent cinquantième anniversaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération, le 12 septembre 1814.

12.30 Halle des Fêtes : déjeuner officiel.  
Après-midi libre ; visite individuelle de l'Exposition.

20.42 Départ du train spécial pour Neuchâtel, gare centrale de Lausanne. (Les figurants du cortège, choristes et officiels, prendront ce train ; rentrée libre pour les autres participants).

Des renseignements plus détaillés et le programme précis et complet de la journée vous parviendront, avec bulletin d'inscription, fin mai-début juin. La cantate *Voix de la Forêt* sera exécutée en première audition les 12 et 13 septembre, à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

*Notre invitation s'adresse à tous les Neuchâtelois d'origine (pour les femmes, par alliance). Il est recommandé à tous les intéressés de s'adresser à leur centre de ralliement — qui sera soit l'ambassade ou le service consulaire le plus proche, la Société des Suisses ou Neuchâtelois de l'étranger, des Romands ou Neuchâtelois de Suisse — afin qu'il désigne un responsable qui rassemblera les informations, les inscriptions, etc., et les distribuera au fur et à mesure.*

Souhaitant vivement pouvoir vous accueillir à Neuchâtel et à Lausanne, vendredi 18 septembre prochain, et en soulignant l'intérêt particulier que le peuple et les autorités neuchâtelois attachent à cette rencontre, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs et chers concitoyens, nos cordiales salutations.

## Au nom du Comité d'organisation de la Journée neuchâteloise de l'Exposition de Lausanne (vendredi 18 septembre 1964) :

Le Président :

Fritz BOURQUIN, conseiller d'Etat,  
Château de Neuchâtel.

Le Secrétaire général :

Jean-Pierre PORCHAT, chancelier d'Etat,  
Château de Neuchâtel.

Le Délégué à la Presse :

Jean-Marie NUSSBAUM,  
Case postale 306, La Chaux-de-Fonds.